



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Vendredi 5 Août 2022

Les membres de l'association se sont réunis au stade équestre du Sichon à Vichy (03). L'assemblée générale extraordinaire est présidée par Hervé LECLERCQ, et est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts. La validité de la convocation est reconnue par les membres de l'association.

Membres présents

Sont présents ou représentés les membres de l'association suivant, qui déclarent avoir signé la feuille de présence annexée au présent procès-verbal :

- Nathalie AUBE
- Jérémie BERTHEAU
- Julie BLAISE
- Aurélie BOITEL
- Aurélien BOITEL
- Camille BORNIER
- Dominique CHAGNAUD
- Etienne CHARRY
- Marie-Ange CIER
- Marjorie COUZEREAU
- Sandrine DELDO-ROCHE
- Hervé LECLERCQ
- Céline LETORT
- Célia LIMON
- Marine MONNIER
- Angélique SOULIER
- Jean-Claude VAZON
- Evelyne VAZON
- Christelle VINCON
- Sophie FALCONNIER, représentée par Nathalie AUBE
- Charlène AUBE, représentée par Nathalie AUBE
- Valentine MUNSCH, représentée par Camille BORNIER
- Félicie MUNSCH, représentée par Camille BORNIER
- Karl MOHLE, représenté par Marie-Ange CIER
- Morgane CELERIN, représentée par Céline LETORT
- Françoise SACHDE, représentée par Céline LETORT
- Marie-France BRIERE, représentée par Evelyne VAZON
- Marianick BOUQUET, représentée par Christelle VINCON

L'association comptabilise, au jour de l'assemblée 35 membres à jour de leur cotisation et 28 membres présents ou représentés. En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Documents soumis aux membres

Les documents et rapports suivants ont été soumis aux membres de l'association en vue de la présente assemblée :

- Rapports financiers 2022

Ordre du jour :

- Bilan rapide de la situation (financier, actions entreprises, d'adhérents, etc.)
- Vote du nombre de Membres du conseil
- Election d'un nouveau Conseil d'Administration

1^{ère} résolution : Démission de membres de l'association :

L'association prend acte de la démission des membres suivants en qualité de membres du bureau de l'association :

- Laurence LEBON
- Hervé LECLERCQ

Ces démissions seront effectives au plus tôt.

2^{ème} résolution : Modification du nombre de membres au Conseil d'Administration.

Après délibération les membres présents décident de voter pour un Conseil composé de 5 membres.

3^{ème} résolution : Candidatures de plusieurs membres soumises au vote

- AUBE Charlène
- BORNIER Camille
- FALCONNIER Sophie
- LETORT Céline
- MUNSCH Valentine
- VAZON Evelyne
- VAZON Jean Claude
- VINCON Christelle

Après un vote à bulletin secret des membres présents, cinq candidats ont été élu :

- **LETORT Céline : 26 voix**
- **AUBE Charlène : 22 voix**
- **VAZON Jean-Claude : 19 voix**
- **MUNSCH Valentine : 18 voix**
- **BORNIER Camille : 15 voix**
- VINCON Christelle : 12 voix
- FALCONNIER Sophie : 8 voix
- VAZON Evelyne : 3 voix

4^{ème} résolution : Réorganisation du bureau

- Charlène AUBE : Présidente
- Valentine MUNSCH : Secrétaire
- Céline LETORT : Trésorière
- Camille BORNIER : Responsable Marketing Évènementiel
- Jean-Claude VAZON : Responsable Technique Évènementiel

5^{ème} résolution : Le siège social de l'association est désormais fixé au 2 chemin de Courtial, 34800 Octon.

La réunion s'est clôturée à 20h30.

Fait le 18 août 2022 à Octon.

La Présidente, Charlène AUBE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CA', with a large loop at the top and a horizontal stroke at the bottom.

La Secrétaire, Valentine MUNSCH

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MUNSCH', written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.